

# SÉANCE DU 2 AVRIL 2012

---

**Date de convocation : 27 Mars 2012**

L'an deux mille douze, le deux avril, à dix huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claude FOURNET, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents,

Monsieur Patrice Mondon a été nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire remercie Mr VIAL, l'Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques de Nyons, pour sa présence, et son aide à la préparation des budgets.

## **1/ Procès verbal de la séance du 27 février 2012**

La lecture du compte-rendu de la dernière séance est approuvée à l'unanimité.

## **2/ Notification des quatre taxes**

Pour mémoire, les taux sont de (part commune et Département suite à la réforme) :

Taxe habitation : 13.97 %

Taxe foncière bâti : 7.50 %

Taxe foncier non bâti : 52.43 %

Taxe CFE (remplaçant la taxe professionnelle): 24.93 %

Après étude de différentes possibilités en commission, les élus ont retenu l'augmentation de + 0.25 % sur le taux de la taxe d'habitation, et + 0.50 % sur le taux de la taxe foncière bâti. Mme le Maire demande aux élus de se prononcer sur cette décision. Les élus votent à l'unanimité le taux de 14.22 % pour la taxe d'habitation et 8 % pour la taxe de foncier bâti.

### **3/ Compte administratif 2011 et Budget primitif 2012 de l'eau et l'assainissement**

#### a) Compte Administratif

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultats</b>
Fonctionnement 2011	126 762.86 €	155 351.34 €	28 588.48 €
Résultat antérieur reporté (2010)			57 954.80 €
<b>Résultat à affecter</b>			<b>86 543.28 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultats</b>
Investissement 2011	329 573.28 €	461 925.26 €	132 351.98 €
Résultat antérieur reporté (déficit)			- 93 127.22 €
<b>Résultat</b>			<b>39 224.76 €</b>

Pour mémoire, le Maire indique les travaux réalisés en investissement, à savoir 296 418.85 € de travaux répartis comme suit :

- Etude village réseaux Beaur 12 498.20 €
- Les Estangs raccordement AEP tranches 1 et 2 240 817.59 €
- Poste de relevage Chapelus 39 531.38 €
- Canalisation Pont de Novézan 1 276.44 €
- Source de Grieux 2 295.24 €

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le compte administratif 2011.

#### b) Affectation du résultat :

Le Conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011, soit 86 543.28 €, et du résultat d'investissement de l'exercice 2011, soit 39 224.76 €, décide d'affecter ces sommes à la section recettes de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2012.

c) Budget Primitif :

Le maire rappelle que l'ensemble des travaux relatifs à l'investissement 2012, précédemment étudiés et décidés en commission ou en réunion du conseil municipal ont été intégrés dans ce budget primitif à savoir :

<b>Intitulé</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Prévision TTC</b>
<b>CANALISATION AEP LES ECHIRONS</b>	130 000.00 €	<b>160 000.00 €</b>
<b>ETUDE REFECTION RESEAUX VILLAGE BEAUR Tranche ferme 2ème partie</b>		<b>2 600.00 €</b>
<b>TRAVAUX RESEAUX QUARTIER SAINT JEAN</b>	55 587.00 €	<b>67 000.00 €</b>
Etude	8 588.78 €	
Travaux	46 997.50 €	
<b>SURPRESSEUR SOURCE DE GRIEUX</b>	10 000.00 €	<b>12 000.00 €</b>
<b>LOGICIEL MAIRISTEM FACTURATION EAU</b>	2 000.00 €	<b>2 500.00 €</b>
<b>RESERVE POUR TRAVAUX NON PREVUS</b>		<b>15 970.00 €</b>
<b>RACCORDEMENT RESEAU EAP LES ESTANGS</b>		<b>33 749.00 €</b>
<b>ETUDE REFECTION RESEAUX VILLAGE BEAUR Tranche ferme 1ère partie</b>	13 000.00 €	<b>3 502.00 €</b>

Une subvention d'investissement communal est incluse dans ce BP 2012 : les recettes émanant de la vente des terrains hameau des Estangs perçues sur le budget communal soit 140 280 € prévus permettront le financement partiel des travaux relatifs à la canalisation des Echirons pour 40 280 € et le remboursement anticipé de l'emprunt des 100 000 € pris en 2011 pour les travaux de la canalisation hameau des Estangs.

Un emprunt prévisionnel de 50 000 € a été inscrit au BP pour la canalisation AEP des Echirons, le reste des opérations d'investissement étant financé par les excédents antérieurs.

Le maire propose ensuite le tableau des dépenses prévisionnelles du Budget Primitif 2012 suivant :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement 2012	148 338 €	142 362 €
Virement à la section d'investissement	80 567 €	
Excédent 2011		86 543 €
<b>Total</b>	<b>228 905 €</b>	<b>228 905 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Investissement 2012	339 583 €	359 016 €
Résultat antérieur reporté		39 224 €
Besoin de financement		
Virement de la section de Fonctionnement		80 567 €
<b>Total</b>	<b>339 583 €</b>	<b>439 583 €</b>

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif 2012.

#### **4/ Compte administratif 2011 et budget primitif 2012 - budget de la commune.**

##### a) Compte administratif 2011

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultats</b>
Fonctionnement 2011	500 872.76 €	678 686.14 €	59 171.55 €
Résultat antérieur reporté (2010)			118 641.83 €
<b>Résultat à affecter</b>			<b>177 813.38 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultats</b>
Investissement 2011	190 830.87 €	370 003.85 €	179 172.98 €
Résultat investissement reporté			- 169 265.97 €
<b>Résultat à affecter</b>			<b>9 907.01 €</b>

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le compte administratif 2011 du budget communal.

##### b) Affectation du résultat :

Le Conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011, soit 177 813.38 €, décide de l'affecter à la section de fonctionnement du budget primitif 2012 à l'unanimité.

De même, le résultat d'investissement de 9 907.01 € est affecté à la section d'investissement du budget primitif 2012 à l'unanimité.

### c) Budget Primitif 2012

Le Maire rappelle aux élus la liste des travaux d'investissement déjà votés qui seront intégrés au budget primitif à savoir :

<b>Intitulé</b>	<b>Montant TTC</b>
ACHAT TERRAIN MME MARCUZY	40 000.00 €
HUISSERIES PORTES- FENETRES MAIRIE-	23 000.00 €
FENETRES SALLE DES FETES	
CLIMATISATION BOULANGERIE	2 500.00 €
ETUDE AMENAGT LOCAL TECHNIQUE	15 000.00 €
RESTAURATION BANNIERE ST MICHEL	8 110.00 €
SECURISATION TEMPLE	15 000.00 €
CREATION CHEMIN HAMEAU ESTANGS	45 000.00 €
NUMEROTATION VOIES COMMUNALES	5 000.00 €
ETUDE AMENAGEMENT VILLAGE	840.00 €
TERRAIN DE JEUX	5 780.00 €
DECHEUTTERIE	690.00 €
MATERIEL COMMUNAL	6 000.00 €
RESERVE POUR IMPREVUS	20 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>186 920.00 €</b>

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement 2012	598 590 €	705 772 €
Excédent de fonctionnement reporté 2011		187 720.39 €

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Investissement 2012	374 664 €	558 873 €
Excédent d'investissement reporté 2011		9 907 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif communal 2012.

Mme le Maire remercie Christian Roux, qui grâce à son implication et le suivi du dossier des Estangs, a permis d'une part la réalisation du projet d'adduction d'eau potable au hameau des

Estangs, et d'autre part la création du lotissement tout en apportant des recettes au budget communal, sachant que celles-ci sont en partie affectées au financement des travaux d'investissement 2012 du budget de l'Eau et l'Assainissement.

## **5/ Choix de l'entreprise – Travaux sur réseau d'eau quartier des Echirons.**

Le Maire donne un compte-rendu de la commission d'ouverture des plis : 7 sociétés ont fait une proposition (TPR ROUVIERE, BRUN TP, TEYSSIER, SACER, RAMPA, COCA SUD EST, VALETTE CANALISATIONS). Après renégociation, les sociétés RAMPA avec 119 405 € HT et BRUN TP avec 119 025.56 € HT étaient retenues par la commission.

Le Maire demande aux élus de choisir l'entreprise qui sera chargée des travaux : après concertation, les élus choisissent à l'unanimité l'entreprise BRUN TP.

## **6/ Divers**

- Courrier de Mr MCGOVERN : le Maire donne lecture du courrier aux élus, relative à une demande d'application de la ZPPAUP. Les élus décident d'organiser une réunion pour en débattre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le prochain Conseil est prévu, le lundi 23 avril 2012 à 18 heures 30.